



Le 5 février 2016

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande du ROEE en révision et révocation de la décision D-2015-179 du 29 octobre 2015 sur la Demande d'Hydro-Québec relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en périodes de pointe  
Dossier Régie : R-3953-2015  
Notre dossier : R051719

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose auprès de la Régie son plan d'argumentation et son cahier d'autorités dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous verrons à vous transmettre les originaux et les copies requises dans les meilleures délais.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

**Éric Fraser**

ÉF/rm  
c.c. Intervenants (par courriel seulement)